

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 19 avril 2017



Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de Région Guyane

Zone artisanale Galmot
BP 176 - 97324 Cayenne cedex
Tél. : 05 94 25 24 70
Fax : 05 94 30 54 22

POUR QUE L'ARTISANAT DECOLLE

La Guyane compte près de 6000 artisans inscrits à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guyane et qui contribuent fortement à l'animation de la vie économique locale.

Pourtant les entreprises artisanales du territoire subissent depuis de nombreuses années un appauvrissement des commandes et une fonte de l'activité qui mettent à mal leur pérennité.

La CMARG, acteur incontournable du développement économique local et à ce titre, qui travaille en étroite concertation avec les organisations professionnelles de l'artisanat et avec les différents acteurs locaux (collectivités territoriales, services de l'Etat, acteurs socio-économiques) a transmis un cahier de doléances au collectif «Pou Lagwiyan dékolé» pour que les difficultés des artisans et de la Chambre soient prises en compte dans l'ensemble des revendications qui sont portées depuis plus de 4 semaines maintenant.

Ces propositions, transmises également à son autorité de tutelle, exercée par le Préfet de Guyane pour le Ministère de l'Economie et des Finances, souligne une fois de plus la fragilité de la CMARG en proie à une dette qui paralyse ses actions et ses missions de :

- promotion du développement des entreprises artisanales;
- accompagnement de l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission d'entreprise

Notre territoire a plus que jamais besoin d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat en capacité d'offrir un dispositif cohérent d'actions, d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation aux créateurs et dirigeants d'entreprise artisanale du secteur.

Philippe ALCIDE DIT CLAUZEL
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de Région Guyane

SYNTHÈSE DES REVENDICATIONS

Cayenne, le 19 avril 2017



Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de Région Guyane

Zone artisanale Galmot
BP 176 - 97324 Cayenne cedex
Tél. : 05 94 25 24 70
Fax : 05 94 30 54 22

URGENCE DE DOTATIONS

POUR UNE CMARG EN CAPACITÉ D'ASSURER SES MISSIONS ET SES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ARTISANALE EN GUYANE

1. REVENDICATIONS

A. L'EFFACEMENT DE LA TOTALITE DE LA DETTE.

B. UNE DOTATION EXCEPTIONNELLE 5 M€ SUR CINQ ANS POUR LA CREATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

FORMATION & APPRENTISSAGE

POUR RENFORCER LA COMPETITIVITE ET LA QUALIFICATION DES ARTISANS ET DES APPRENTIS

2. REVENDICATIONS

A. LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) DANS L'OUEST A SAINT-LAURENT DU MARONI

B. CREATION DE L'UNIVERSITE TERRITORIALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT EN LIEU ET PLACE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) DE CAYENNE

ORDONNANCE D'UN PROTOCOL SOCIAL ET FISCAL

POUR PROTEGER LES ARTISANS CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

3. REVENDICATIONS

A. LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE ORDONNANT LE GEL DES COTISATIONS SOCIALES ET FISCALES PENDANT 1 AN

B. LA SAISINE DE LA COMMISSION DES CHEFS DE SERVICE (COCHEF) POUR UN PLAN DE REGLEMENT DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

La nomenclature des revendications est consultable sur la page Facebook de la CMARG